

# Réunion ordinaire du Conseil Municipal

22/04/2026

Début à 18H15

Ajout d'un point à l'ordre du jour : Election de la CAO

**Présents** : M. DECOMBE Emeric, TARRIT Maryse, AMBLARD Patrick, FERREIRA Manuel, GALLOIS-THOMAS Audrey (arrivée 18h30), CIZERON Marc, BENALI Marie-Hélène, MOREAU Teddy, Cyril DE RYCKE

**Absents (excusés)** : BONHOMME Sabrina, VERNY Elisabeth

**Secrétaire de séance** : Mme TARRIT Maryse

## 1. Approbation du PV du conseil du 20/03/2026

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture de la charte de l'élu local
- Délégation aux adjoints et conseillers délégués
- Vote des indemnités aux élus.
- Délégation du conseil au Maire
- Election des représentant aux différents syndicats
- Election des représentants au sein des commissions internes

## 2. Approbation du CFU 2025

CFU = Compte financier unique

Correspond aux dépenses ayant eu lieu au cours de l'année 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	168 115,75	277 712,33	445 828,08
	Recettes réalisées (1)	B	91 123,63	268 788,33	359 911,96
	Restes à réaliser	C	25 700,00	0,00	25 700,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	101 255,46	304 240,00	405 495,46
	Dépenses réalisées (1)	E	74 129,74	245 789,02	319 918,76
	Restes à réaliser	F	5 000,00	0,00	5 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	16 993,89	22 999,31	39 993,20
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-66 860,29	26 527,67	-40 332,62
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-49 866,40	49 526,98	-339,42
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	20 700,00	0,00	20 700,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-29 166,40	49 526,98	20 360,58

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**Déficit investissement de 29 166.40 €** : On éponge toujours le résultat de 2024 et chaque année on demande des subventions pour nos investissement sans savoir si nous les auront réellement.

**Excédent de fonctionnement de 49 526.98€** : Va nous permettre de couvrir le déficit d'investissement, ce qui était prévu au BP2025

Au cumul il reste un **résultat excédentaire de 20 360.58€**

Ce résultat est moindre qu'attendu lors du vote du BP2025 car des dépenses imprévues se sont présentées tout le long de l'année, notamment le vol des câbles électriques qui a coûté à la commune et des travaux dans les bâtiments publics pour environ 40 000€ au total.

Après la sortie de Monsieur le Maire, le conseil municipal, sous la présidence de Madame TARRIT MARYSE, approuve à l'unanimité des membres présents le CFU de l'année 2025

### **3. Affectation du résultat 2025 au BP 2026**

Affectation du résultat excédentaire de 49526.98€ au BP 2026 permet d'avoir une source de revenu supplémentaire et de combler le déficit d'investissement soit :

- Recette d'investissement de 29 166.40€
- Recette de fonctionnement de 20360.56€

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat de l'année 2025 au budget primitif de 2026

### **4. Vote taxe communales 2026**

Actuellement le taux de taxe communale est inchangé depuis 2018 tel que :

- taxe foncière bâtie: 36.37%
- taxe foncière non bâtie : 122.88%
- taxe d'habitation résidence secondaire : 13%

Les dotations de l'état et des subventions baissent en cette année 2026, et tendent à baisser pour les années prochaines. Afin de parvenir à conserver une certaine qualité de vie sur notre commune, il a été demandé à notre conseiller au décideur local, Madame Munoz, de nous faire un comparatif entre nous et les communes voisines et celles ayant une valeur locative comparable à la nôtre sur les communes de Billom Communauté.

Il s'avère qu'avec nos taux actuels, et une non augmentation des impôts depuis 8 ans, nous sommes bien en dessous des taux d'imposition appliqués par nos voisins.

Afin de pallier aux baisses de dotations et subvention de l'état, il est proposé d'augmenter le taux communal à :

- TFB : 39.07%
- TFNB : 132.02%
- TH : 13.97%

Soit une augmentation de 3 points correspondant à 7.3% d'augmentation d'impôt pour les habitants

L'augmentation permettra une rentrée supplémentaire de 9000€ pour la commune

Cette augmentation sera la seule du mandat sauf cas exceptionnel.

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents les nouveaux taux d'imposition pour l'année 2026.

### **5. Approbation du BP 2026**

Fonctionnement dépenses :

Chapitre	Montant
011 : Charges à caractères générales	86 095.56€
012 : Charges de personnel	91 234€
65 : Autres charges de gestion courante	92 120€
66 : charges financières	1 270€
Dotation aux amortissements	5 200.02€

Virement à la section d'investissement	20 000€
<b>TOTAL</b>	<b>295 919.58€</b>

Fonctionnement recettes :

<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>
Résultat d'exploitation exporté	20 360.58€
013 : Atténuation de charges	500€
70 : Ventes de produit	10 640€
73 : Impôts et taxes	148 973€
74 : Dotations et subvention	87 836€
75 : Autres gestion courante	25 700€
76 : Produit financier	10€
77 : Produit spécifique	1 900€
<b>TOTAL</b>	<b>295 919.58€</b>

Investissement dépenses :

<b>Opération / Chapitre</b>	<b>Montant</b>
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	49 866.40€
16 : Emprunt	13 200€
10069 : Acquisition matériel	400€
10075 : Aménagement RD 2 <sup>e</sup> tranche	1500€
10067 : Bâtiment divers	1500€
10076 : Cimetière	3000€
10066 : Eclairage public	12 000€
10057 : Renovation salle polyvalente	62 621.02€
10074 : Signalisation des rues	5 000€
10063 : Travaux de voirie	2 500€
<b>TOTAL</b>	<b>151 587.42€</b>

Investissement recettes :

<b>Opération / Chapitre</b>	<b>Montant</b>
Virement de la section d'exploitation	20 000€
024 : Produit de cession d'immobilisation	22 436€
Amortissement	5 200.02€

10 : Dotation et fond divers	31 666.40€
10084 : Aménagement aire de jeux	4 305€
10057 : Rénovation salle polyvalente	59 980€
10063 : Travaux de voirie	7 500€
16 : Emprunt	500€
TOTAL	<b>151 587.42€</b>

#### **6. Adhésion à la mission locale de Cournon**

Adhésion symbolique et gratuite depuis cette année car nous avons moins de 700 hbts.

Permet à la ML de se déplacer dans notre commune dans le but de rencontrer les jeunes qui pourraient être intéressés.

Approbation à l'unanimité

#### **7. Renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux pour le RPI**

L'année dernière nous avons augmenté la location des différents espaces de la commune au RPI (cours de l'école, cantine, bibliothèque) à 32€ par jour. Soit une recette d'environ 4400€ par an.

Pour cette année, le conseil municipal décide de maintenir ce montant à l'unanimité.

#### **8. Renouvellement du partenariat RPI**

La prise en charge du périscolaire pour les enfants de Saint Bonnet et les dérogations accordées par Saint Bonnet, représente une grosse partie des dépenses annuelles.

Cette année, Pérignat nous a fait parvenir les nouveaux tarifs pour les activités péri et extra-scolaire.

Avec une augmentation moyenne de 15% des tarifs, le conseil municipal refuse de reconduire la convention de partenariat sans avoir eu d'explication sur les différentes augmentations.

La délibération sera remise à un prochain conseil

#### **9. Mise en place de la CCID**

La commission communale des impôts directs est composée : du maire, de 6 titulaires et 6 suppléants.

Nous devons fournir 24 noms à la préfecture et la DGFIP qui seront ensuite choisis par ces derniers pour faire partie de la commission. (10 conseillers + 14 habitants)

Les personnes sélectionnées seront contactées ultérieurement.

#### **10. Mise en place de la commission d'appel d'offre**

Election des membres titulaires de la CAO :

- Marc CIZERON
- Audrey GALLOIS-THOMAS
- Manuel FERREIRA

Et en suppléants :

- Teddy MOREAU,
- Patrick AMBLARD
- Marie-Hélène BENALI

## **11. Questions diverses**

### **a) Référent agricole**

Il nous faut élire pour ce mandat un référent agricole.

Monsieur le Maire souhaite que les différents conseillers choisissent pour le prochain conseil qui sera nommé. Cyril DE RYCKE se dit intéressé.

### **b) Fondation pour le patrimoine**

Une adhésion pour la fondation auvergne du patrimoine à hauteur de 100€ par an permet d'obtenir des aides financières et logistiques pour les travaux concernant le patrimoine communal.

Compte tenu de l'état général de l'église du village, il semble plus qu'approprié de se rapprocher de cette fondation pour obtenir leur soutien pour une rénovation d'envergure.

### **c) CCAS**

Le nouveau CCAS a été formé, l'élection de Maryse TARRIT à la vice-présidence permet de continuer les travaux engagés lors du dernier mandat. Le BP 2026 du CCAS a été voté.

L'animation de pâques n'a pas pu avoir lieu comme nous l'espérions mais malgré cela les enfants inscrits ont été présents et tous se sont beaucoup amusés.

La première session « d'argent de poche » a eu lieu pendant les vacances d'avril. 4 jeunes étaient présents pour effectuer divers travaux dans le village et tout s'est très bien passé.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15**

**Le Maire**

**La secrétaire de séance**

Emeric DECOMBE

Maryse TARRIT